



Propositions d'aménagement d'itinéraires cyclables dans le Haut-Salat

1. Quel est le contexte ?

Depuis quelque années, la pratique du vélo au quotidien a continuellement augmenté en France et la pandémie de coronavirus n'a fait que renforcer cette tendance. Dans le Couserans et ses vallées aussi, le goût pour la pratique du vélo est grand, que ce soit sous forme récréative, sportive ou quotidienne. Le fort développement des vélos à assistance électrique élargit la pratique de ce moyen de déplacement à un nouveau public, souvent plus âgé.

Une pétition lancée à l'été 2020 a récolté plus de 400 signatures. Elle demande, entre autres la création de « voies cyclables et itinéraires tranquillisés dans les vallées du Haut Salat ». A l'initiative de la mairie de Soueix, plusieurs communes du Haut-Salat ont manifesté fin 2020 leur souhait de réaliser une « voie verte » qui relie Aulus-les-bains et Ercé à Oust et aux villages de Soueix et Seix jusqu'à Kercabanac. Stimulée par ces demandes, la communauté de Communes du Couserans prévoit de répondre prochainement à un appel à projet de l'ADEME pour établir un plan vélo dans le Couserans.

2. Comment abordons-nous cette question ?

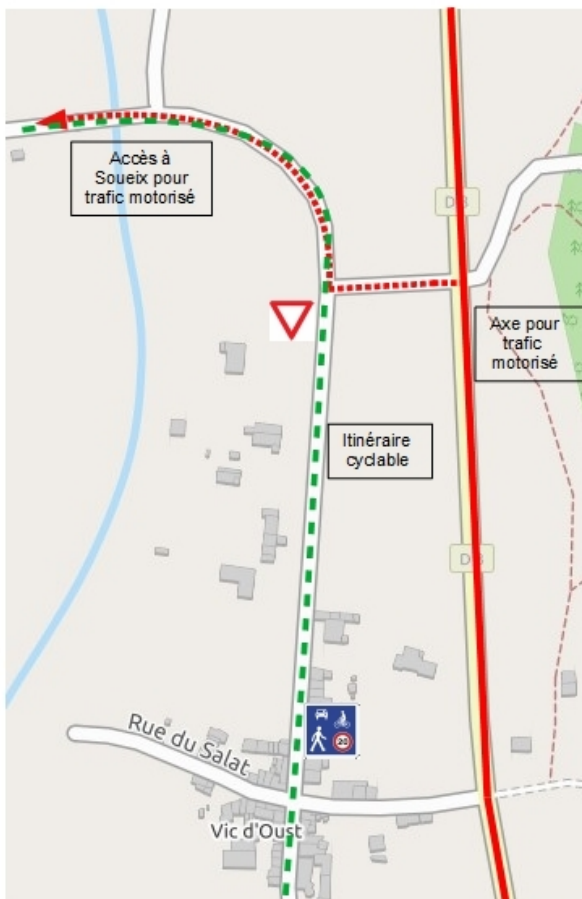
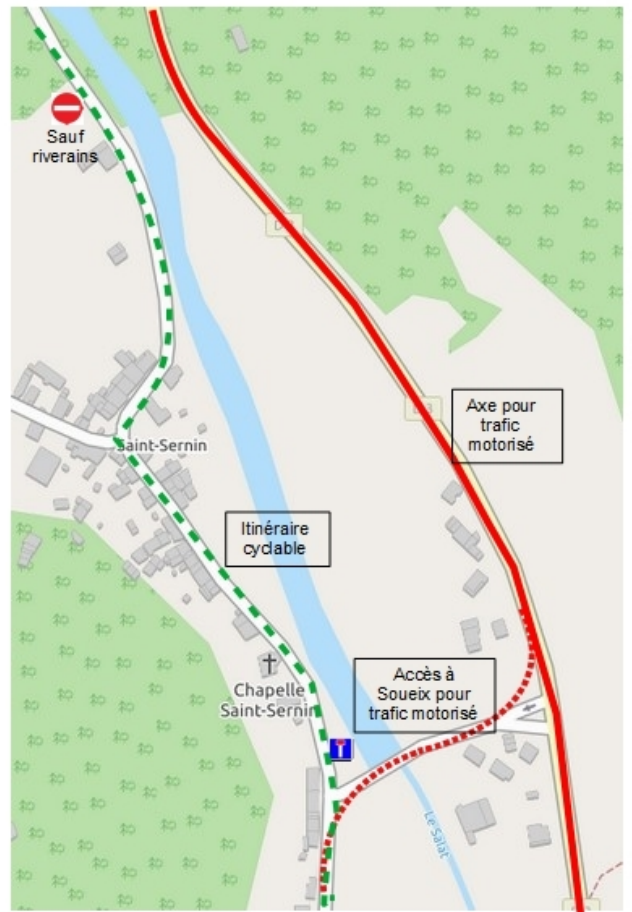
Entre les villages de Seix, Soueix et Seix et le carrefour de Kercabanac, il existe déjà des routes secondaires à faible trafic motorisé qui sont bien adaptées à la pratique du vélo pour tous, car elles ne présentent pas de déclivité importante. Dès lors, cela nous semble relever du simple bon sens que de partir des voiries existantes avec dans l'idée de « partageons la route ! » afin de tranquilliser les itinéraires secondaires pour les rendre accessibles à vélo au plus grand nombre. Il s'agit donc sur ces itinéraires cyclables, de réduire la place du trafic motorisé, soit en limitant la vitesse, soit en restreignant l'accès aux seuls riverains, soit en orientant le flux du trafic vers la route principale, soit encore par un marquage au sol.

Les propositions que nous apportons ici viennent de la pratique régulière du vélo dans nos vallées par plusieurs de nos membres et sympathisants. Elles nécessitent d'être étayées et développées en intégrant l'expérience d'autres cyclistes du quotidien qui habitent les villages de la plaine d'Oust.



3. Quels aménagements entre Soueix et Kercabanac ?

Entre Saint-Sernin et Kercabanac, la route D32 pourrait être accessible aux seuls riverains, ce qui rendrait cette route fort appréciée des cyclistes, mais aussi des promeneurs. L'accès au village de Soueix se ferait par la D3 en traversant l'ancien pont ferroviaire, au niveau des lotissements d'Ille. Les centres de village de Soueix et de Saint-Sernin pourraient être placés en zones de rencontre.



4. Quels aménagements entre Oust et Soueix ?

Depuis la rond-point de la fontaine des laitiers, il est possible de prendre la route D32 qui traverse Vic d'Oust est sa remarquable église romane, et de continuer jusqu'à Soueix. Pour limiter le transit par Vic d'Oust, il serait possible de favoriser le flux du trafic depuis Soueix vers la route principale D3 en modifiant le croisement entre la D32 et la bretelle qui rejoint la D3. Il serait aussi souhaitable de placer le hameau de Vic d'Oust en zone de rencontre avec vitesse limitée à 20 km/h.

5. Quels aménagements entre Soueix et Seix ?

Entre Soueix et Seix, il existe une route, la D32B, à faible trafic qu'emprunte la plupart des cyclistes et même des piétons. Il serait possible de l'apaiser pour qu'elle devienne un itinéraire cyclable et pédestre apprécié par tous. Voici comment :

- la transformer en « itinéraire jalonné sur route » qui limite la vitesse à 45 km/h, comme c'est le cas à Cesacau, entre Castillon et Engomer ;
- lui poser un marquage au sol de type « Chaucidou ».

6. Quels aménagements entre Seix et Oust ?

A la sortie de Seix, peu avant la pharmacie, il existe déjà un chemin pédestre protégé qui conduit au terrain de rugby. Il pourrait être élargi pour accueillir les cyclistes à double sens. Ensuite, cette piste cyclable nécessiterait d'être poursuivie sur environ 200 m le long de la D3 jusqu'à l'entrée d'Oust, par la route d'Espagne qui pourrait être limitée à 30 km/h.

La traversée d'Oust en direction de Soueix pourrait se faire par les ruelles pittoresques du village, avec des panneaux signalétiques adaptés. La sortie du village se ferait au niveau de l'école élémentaire (av. René Faup), si bien qu'une piste cyclable entre ce carrefour et le rond-point de la fontaine des laitiers devrait être aménagée le long de la D3 sur environ 200 m. Le centre du village d'Oust pourrait être placé en zone de rencontre, avec vitesse limitée à 20 km/h.

7. Quels aménagements en direction d'Ercé ?

Depuis Oust, il existe un chemin non asphalté qui relie le hameau du Plech en passant derrière le camping des 4 saisons. Il serait possible de le transformer en voie verte, utilisable en voiture ou tracteur par les riverains. Ensuite, jusqu'à Aulus, les itinéraires sont moins clairs et nécessiteraient un examen plus approfondi. Cela passerait en interrogeant les anciens qui connaissent peut-être d'anciens chemins qui pourraient être réouverts.



8. Conclusion

Les propositions exprimées ici ne nécessitent, pour la plupart, pas de travaux lourds. Une grande partie d'entre elles pourraient donc être mises en œuvre rapidement. Cela nécessite un important travail d'explications et d'informations auprès des habitants qui verraient leurs habitudes de déplacement motorisés quelque peu changés.

Association « ça tourne en bon »
Soueix, mai 2021